MAGAZINE D'INFORMATION INTERCOMMUNAL

SUD HÉRAULT Magazine

JANVIER 2017 N°4

Urbanisme

PLUi, droit des sols, cœurs de villages...

Quand intercommunalité rime avec efficacité

pages 8 à 11

Action sociale

À la découverte du métier d'assistante maternelle *pages 6-7*

Environnement

Comment réduire nos déchets ? *pages 12-13*

Vivre en Sud-Hérault !

Pierrerue, au cœur de la vallée du Vernazobres *pages 18-19*

Sud Hérault COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

SOMMAIRE

03 Édito du Président
04 Action sociale
06 Vivre en Sud-Hérault : relais des assistantes maternelles
08 Économie, urbanisme et mutualisation
12 Environnement
14 Tourisme
16 Culture – Patrimoine
18 Vivre en Sud-Hérault : Pierrerue
20 Éclairage public
22 Assainissement non collectif
23 Agenda Culturel

Magazine de la Communauté de communes Sud-Hérault
Journal d'information édité par la communauté de communes Sud-Hérault
1, allée du Languedoc - 34620 PUISSERGUIER
Tél. 04 67 93 89 54 - Fax 04 67 93 73 32 - E-mail : accueil@cc-sud-herault.fr

Directeur de la publication : Jean-Noël Badenas

Rédaction : Comité de rédaction

Crédits photos : © Melkan Bassil - photographepatrimoine.com
© OTI Du Canal du Midi au Saint-Chinian (p. 14-15)
© Base Canoë Kayak Réals (p. 14) - © Judith Bochssa (p. 23)

Création et réalisation : contact@loicbeillet.com
Impression : pure impression - www.pure-impression.fr

Tirage : 12 500 exemplaires

Toute reproduction totale ou partielle est interdite.

PEFC 10-31-2264 Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pefc-france.org

Jean-Noël BADENAS
Président de la Communauté de communes Sud-Hérault
Maire de Puisserguier

Édito du Président

Cette fin d'année 2016, a vu la disparition brutale de Jean François FAVETTE, 1er Vice-Président de la Communauté de communes Sud-Hérault, en charge de l'Action Sociale, Maire de Cessenon-sur-Orb. Cet évènement tragique nous a privés d'un Compagnon de route d'une très grande valeur. D'une implication exemplaire, il était assurément l'un des fers de lance de l'action intercommunale. Apprécié de ses collègues élus pour son engagement, il l'était tout autant par le Personnel qui louait son sens de l'écoute et sa courtoisie.

C'est avec une infinie tristesse et une émotion profonde, que je salue le départ d'un ami précieux, ce magazine info lui est dédié.

Vous y retrouverez les divers champs d'intervention de notre communauté de communes, présentés par délégation. Les politiques menées par l'Intercommunalité ont des répercussions tangibles sur la vie des administrés, la plupart d'entre elles vous sont connues, à partir du 1er janvier 2017, de nouvelles compétences vont devoir être exercées à l'échelle communautaire.

C'est ainsi que l'année 2016 se terminera par la prise d'un arrêté préfectoral qui entérinera la modification statutaire issue de la mise en conformité des dits statuts aux dispositions législatives en vigueur (*Loi 2014-58 du 27/01/2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles, dite loi* MAPTAM ; *Loi 2014-366 du 24/03/2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, dite loi* ALUR ; *Loi 2015-991 du 07/08/2015, portant nouvelle organisation territoriale de la République, dite loi* NOTRE).

Je vous souhaite une bonne lecture de votre Magazine Info communautaire qui au fil des pages, vous révèlera l'action et le dynamisme de la Communauté de communes.

Que l'année 2017 comble vos attentes, et vous apporte bonheur, santé et sérénité, à vous et vos proches !

Jean-Noël BADENAS

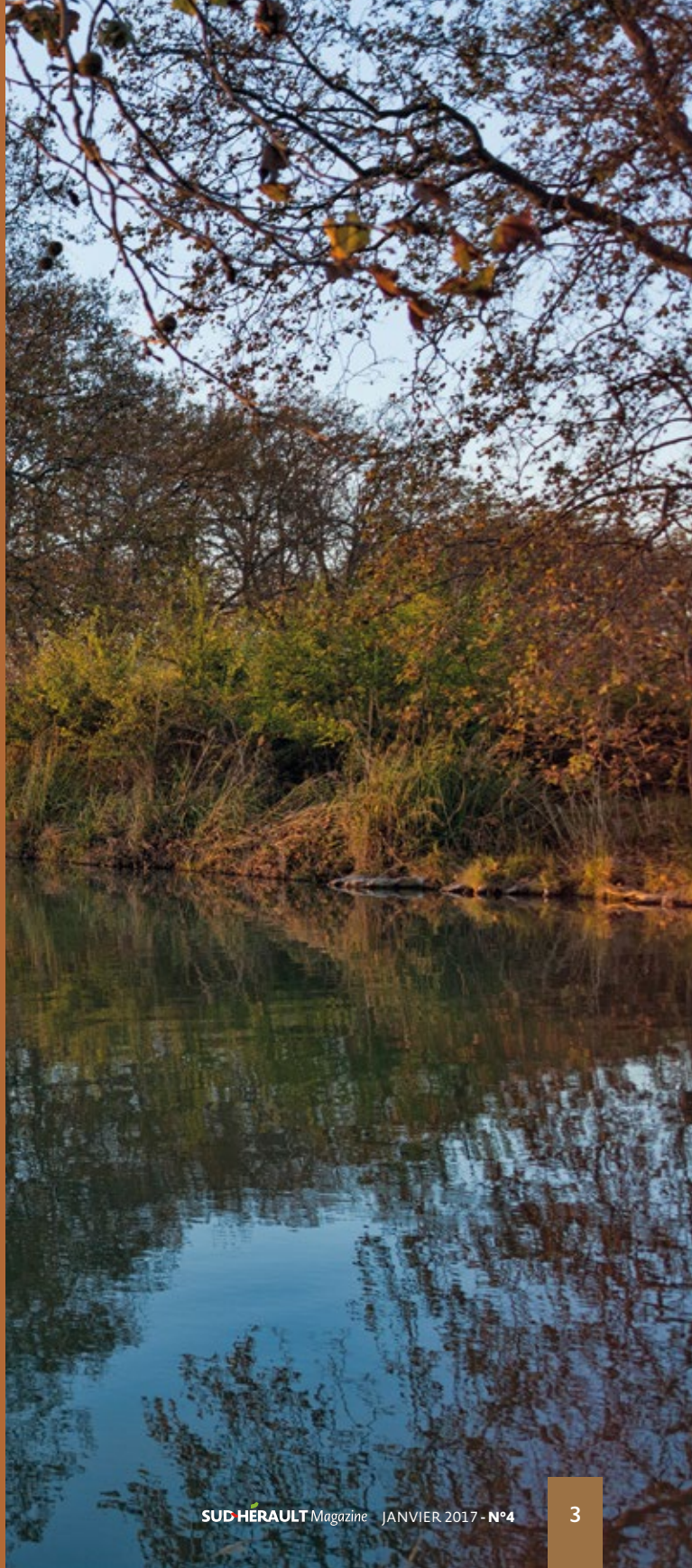

La cohésion sociale, un nouvel enjeux

Persistance du chômage, allongement de la durée de vie, précarité… la société française est traversée par de réelles tensions, dues à la concentration de la pauvreté et à une diminution de la mobilité sociale.
Dans ce contexte, la mise en œuvre d'une politique ambitieuse de cohésion sociale s'impose à nous. Humaniste, soucieuse de favoriser l'autonomie des personnes, et leur épanouissement, l'action sociale de demain s'inventera au plus près des habitants, en fédérant l'ensemble des acteurs sociaux du territoire. Pour cela une connaissance précise des besoins du territoire est nécessaire. Dans ce but, un bureau d'étude va être choisi pour réaliser un diagnostic social de l'ensemble des catégories de public. Cette analyse se devra d'être partagée pour aboutir à un rapport final de préconisations et/ou propositions d'axes d'intervention.

ENFANCE-JEUNESSE

Nouveau ! Le permis citoyen : devenir bénévole pour passer son permis de conduire

Atout indispensable pour accéder à l'emploi ou à une formation, le **Permis Citoyen** encourage les jeunes de Sud-Hérault à s'engager dans un projet qui impactera positivement leur vie. En contre-partie d'**une action citoyenne de 70 h** (ou 35 h pour les jeunes étudiants ou salariés) au service d'une association, l'adhérent du dispositif Permis Citoyen se responsabilise et investit pour son avenir. Cette expérience lui permettra de renforcer son esprit citoyen, de créer du lien social mais également de bénéficier d'une **aide financière de 150 € à 500 €** (selon ressources) allouée par la communauté de communes pour passer son permis.

LES CONDITIONS POUR PARTICIPER

- Avoir entre 18 et 25 ans
- Être scolarisé, demandeur d'emploi ou salarié
- Être candidat à l'examen du permis de conduire pour la première fois
- Être domicilié sur le territoire de la Communauté de communes Sud-Hérault
- Avoir un projet établi (scolaire , professionnel et/ou de vie)
- Selon ressources

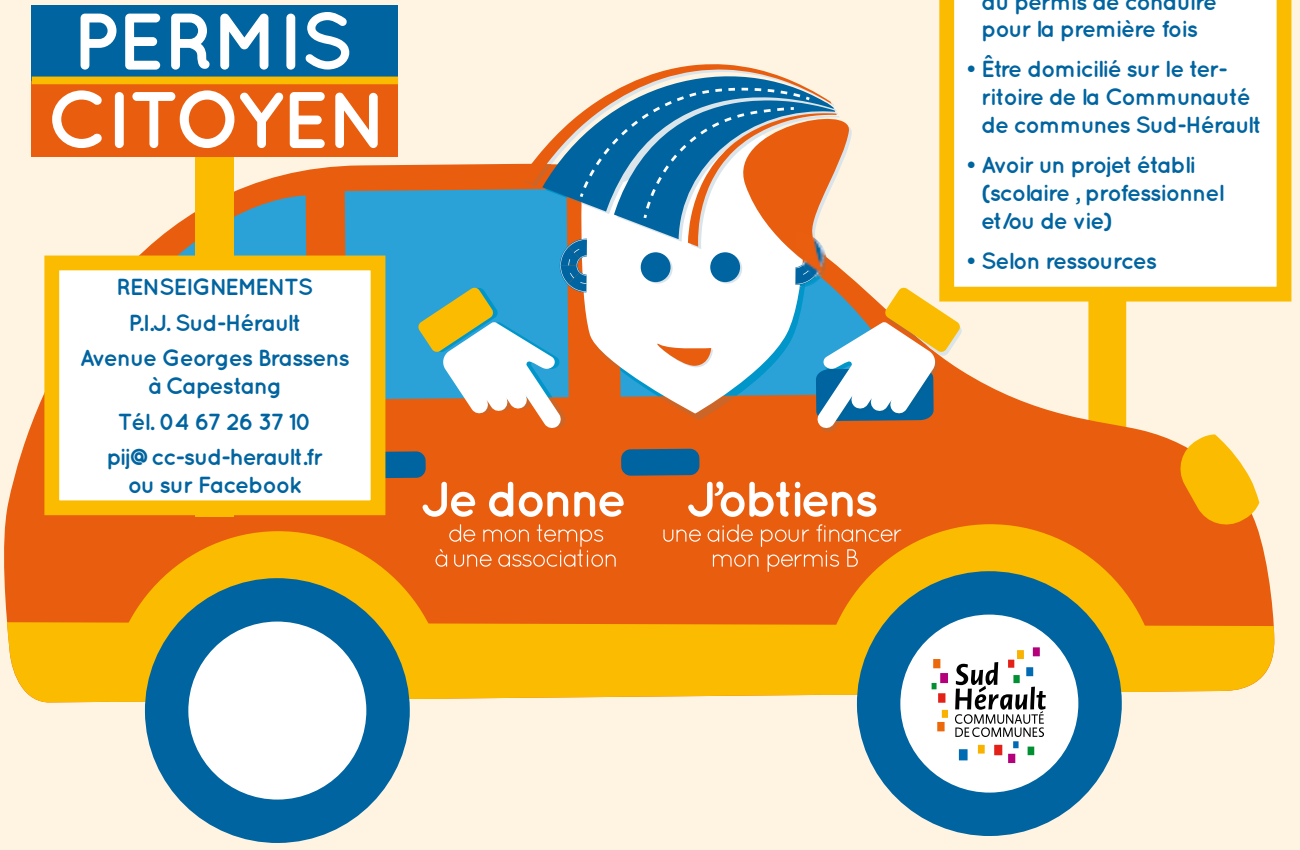

CENTRES DE LOISIRS

UNE SAISON ESTIVALE RÉUSSIE

L'équipe d'animation avait concocté un programme riche en découvertes et aventures. Et cet été encore, de nombreuses journées ont affiché complet.

Les centres de loisirs basés à Cessenon sur Orb et à Puisserguier ont accueilli 360 enfants pour un total de 3 740 journées enfants.

Les séjours à Paris, Anduze ou encore en Camargue pour les plus jeunes d'entre eux auront marqué les esprits par les activités proposées. **Depuis, les maillots de bain ont été rangés et le centre de loisirs Planète Lirou a fait sa rentrée hivernale. Il est ouvert tous les mercredis avec un projet pédagogique axé sur les médias et les arts.**

Nouveaux tarifs en 2017 : Une tarification accessible pour tous !

Afin de favoriser l'accessibilité financière de toutes les familles du territoire aux accueils de loisirs et pour répondre aux exigences de la CAF concernant le versement des prestations, le conseil communautaire a souhaité mettre en place un système de tarification modulée proposant des tarifs les plus justes possibles en fonction des revenus des familles. Ces tarifs seront applicables dès la rentrée de Janvier et seront calculés à partir du quotient familial déterminé par la CAF ou à partir des revenus indiqués sur la feuille d'imposition 2016 (revenus 2015).

Renseignements : Service animation Sud-Hérault – 1, Allée du Languedoc à Puisserguier – 04 67 89 52 17 centreloisirs@cc-sud-herault.fr

CANALJEU
Lieu d'Accueil Enfants Parents

Un nouveau lieu d'accueil s'installe à saint-chinian !

Canal Jeu, Lieu d'Accueil Enfants-Parents a complété son offre et son itinérance en s'installant tous les lundis à la médiathèque de St-Chinian.
Vous pouvez aussi nous trouver de 9 h à 12 h :
Le mardi à la maison des enfants à Puisserguier.
Le Mercredi à l'espace Léo Lagrange à Cessenon sur Orb.
Le Vendredi à la médiathèque de Capestang
(le 1er du mois à Cruzy)

Renseignements : Service Action sociale Sud-Hérault – Petite enfance 1, Allée du Languedoc à Puisserguier – 04 67 93 89 54 n.humez@cc-sud-herault.fr

ENFANCE-JEUNESSE

Éteignons les écrans pour jouer en famille !

Le Vendredi 4 novembre, une soirée « Jeux » à destination des parents accompagnés de leurs enfants a été organisée à la Maison des enfants de Puisserguier. L'objectif était d'éteindre les écrans pour les petits et grands et de partager un moment de jeux ensemble. Pari réussi ! Plus de 50 personnes ont répondu présent. Les professionnels, à l'écoute de la demande des parents, réfléchissent déjà à une nouvelle action parentalité sur cette même thématique, cette fois en direction des familles d'enfants âgés de moins de 6 ans. Les « actions parentalité » de la communauté de communes sont des temps forts organisés pour les familles du territoire afin de les accompagner au fil des années dans leur rôle de parent.

NOUVEAU !

PERMANENCE DE MÉDIATION FAMILIALE À CESSENON-SUR-ORB

Deux lundis par mois en complément des rendez-vous proposés à Puisserguier le vendredi.

cidf.herault@wanadoo.fr
Contact Puisserguier et Cessenon-sur-Orb : 06 81 26 80 00

RELAIS DES ASSISTANTES MATERNELLES (RAM)

UN VRAI ATOUT POUR LES PARENTS ET LES ENFANTS DU TERRITOIRE.

Le 19 novembre dernier avait lieu la fête annuelle des assistantes maternelles qui ont offert, lors de cette journée, un magnifique moment aux couleurs de l'arc-en-ciel aux tout-petits et à leurs parents. L'occasion était trop belle pour découvrir les multiples facettes de ce métier souvent méconnu et comprendre le rôle de notre Relais d'Assistantes Maternelles intercommunal.

LA FÊTE DU RAM, UN MOMENT DE PARTAGE ET DE PLAISIR

Tout avait été patiemment préparé en amont lors des réunions avec le Relais Assistants Maternels (RAM) pour être fin prêt à l'arrivée des petits : un bonjour, un badge, une petite carte de visite invitant à circuler entre tous les ateliers et c'est parti pour la fête ! Chacun choisi son circuit : commencer par la peinture, poursuivre en voiture, en passant par le château en carton ou la cabane en bouteilles et bouchons, se déguiser, faire une pause-lecture, retourner à la « patouille », et finir par une pause gâteau !
Pour assurer la réussite de cette fête, toutes les participantes s'investissent sur leur temps personnel, « on vient après la journée de boulot, pour préparer la fête dans les réunions,: on le fait avec plaisir pour faire plaisir aux familles ». **Chaque assistante maternelle participe avec son talent, sa personnalité, sa disponibilité ; et c'est cette mosaïque d'une**

vingtaine de professionnelles qui parvient ainsi à organiser une belle fête pour qu'elle devienne un moment inoubliable pour les familles : « *le thème de l'arc-en-ciel était très beau pour décorer la salle de Cruzy de toutes les couleurs* », « *elles ont réussi à transformer la salle d'un coup de baguette magique : c'est un terrain de jeux géant pour les bébés !* » remarque une maman admirative.

La plus grande satisfaction des assistantes maternelles c'est la reconnaissance des parents, « *pour que les gens se rendent comptent de ce que font les assistantes maternelles dans leur métier* », car bien souvent on n'imagine pas la créativité dont font preuve ces professionnelles au quotidien pour jouer avec les petits, leur faire découvrir le monde et les aider à grandir peu à peu.

« J'aime voir grandir les enfants, développer leur autonomie… le bébé arrive à 3 mois et à 3 ans déjà je suis ébahie devant ses progrès ! »

La fin de matinée est arrivée si vite que tous disaient en repartant : « *on était si bien qu'on serait bien resté encore un peu !* ». Les assistantes maternelles font elles-aussi déjà l'évaluation de leur travail, et pensent déjà à la prochaine fête, avec de nouvelles surprises à offrir, de nouveaux moments de tendresse à partager !

Informations au RAM les lundis et jeudis après-midi à Puisserguier au 04 67 35 95 43 et le vendredi après-midi à Cessenon-sur-Orb.

ASSISTANTE MATERNELLE, UN VÉRITABLE MÉTIER !

Depuis bientôt dix ans, le RAM se saisit de l'opportunité que lui offre la fête nationale des assistantes maternelles pour faire connaître et reconnaître ce métier que bien souvent on ne connaît que sous le petit nom de « nounou ». Les assistantes maternelles entendent également défendre et promouvoir leur travail lors de cet événement.

« C'est important qu'aujourd'hui on sache qu'assistante maternelle c'est un vrai métier ! »

En effet, c'est une profession encadrée par la loi. Seule une personne agréée par le Conseil Départemental peut accueillir des enfants à son domicile contre rémunération. Elle doit avoir une formation initiale dans la petite enfance, ou bien suivre une formation de base au préalable. Par la suite, tout au long de sa carrière, l'assistante maternelle peut suivre des formations : chaque année, une vingtaine d'assistantes maternelles participent à des formations sur le secteur, afin de réviser les gestes de premiers secours, mais aussi se former à l'accueil d'enfants handicapés.

La communauté de communes Sud-Hérault compte une centaine d'assistants maternels sur son territoire (un seul homme !) pour environ plus du double d'enfants accueillis quotidiennement. Selon son agrément, une assistante maternelle peut accueillir de un à quatre enfants en même temps, toute la journée, à mi-temps ou bien en complément de l'école. Certaines se lèvent dès 4 heures, tandis que d'autres travaillent même le samedi ou le dimanche ! Exercé à domicile, ce n'est pourtant pas un métier de tout repos, car il exige une vigilance permanente envers les jeunes enfants confiés (de quelques mois à 6 ans), de la patience, et des capacités d'organisation et d'adaptation pour accueillir chaque enfant et sa famille selon ses besoins. C'est un métier solitaire pour lequel la CNAF a créé les RAM (Relais Assistants Maternels), afin d'offrir des opportunités de rencontres, exceptionnelles comme la fête, mais aussi régulières, lors des réunions et des « ateliers » qui sont organisés dans les villages toutes les semaines. Enfants et adultes se retrouvent ainsi pour partager un moment de chansons, de peinture, de cuisine ou de jardinage, et ainsi créer des liens avec les autres.

Pierre POLARD
Vice-Président en charge de l'Économie, de l'Urbanisme et de la Mutualisation
Maire de Capestang

Des projets novateurs pour renforcer le dynamisme du territoire !

S'agissant du développement économique, nous travaillons méthodiquement à déployer notre feuille de route : le Schéma de Développement Economique élaboré en 2015.

Le projet phare et novateur « Lieu d'accueil des professionnels et pépinière d'entreprises multi-site » commence à se dessiner. Plusieurs bâtiments ont été identifiés à Capestang, Puisserguier et Saint-Chinian, et en parallèle nous recueillons toujours vos avis (rendez-vous sur le site internet de Sud-Hérault). Il s'agit là de remettre de l'activité économique dans nos cœurs de village afin de conforter leur attractivité et de permettre l'implantation d'emplois de qualité.

Afin de valoriser nos PME et TPE, nous avons mis en place les 1er « Trophées de l'entrepreneuriat ». Par ailleurs, se rencontrer, échanger autour de thématiques partagées est fondamental pour améliorer les pratiques et constituer un vrai réseau d'entreprises sur notre territoire. C'est pourquoi nous avons mis en place les « Rendez-vous de l'économie » autour d'interventions de spécialistes. Une première formation collective a également été proposée, en partenariat avec la Chambres des Métiers et de l'Artisanat. Rappelons que si une entreprise sur cinq de notre territoire crée un emploi, c'est 500 emplois de plus !

En matière d'urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) est lui aussi entré en phase opérationnelle, avec la réalisation du diagnostic du territoire, la tenue d'ateliers sur le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) afin de poser les bases d'un débat qui devra se tenir d'ici mars 2017. La population sera associée à l'élaboration de ce document qui définira les orientations stratégiques de l'aménagement de notre territoire de Sud-Hérault !

Nous lançons une nouvelle opération baptisée « Cœur de village » ! Elle permettra de cibler, afin de maximiser leur impact, des aides à la rénovation du bâti ancien sur des périmètres définis en concertation avec chaque commune. Nous mettrons des moyens financiers importants, en partenariat avec le Pays Haut Languedoc et Vignobles, pour aider les propriétaires à rénover leurs bâtiments. Là aussi, nous contribuons à conforter le cadre de vie et l'attractivité de nos villages !

Enfin, la mutualisation des services se concrétise par la création d'un groupement de commandes pour les fournitures administratives, les produits d'entretien et les vêtements de travail. En regroupant nos achats à l'échelle du territoire, nous bénéficierons de tarifs plus avantageux, pour une meilleure gestion des fonds publics.

Vous pouvez le constater, les actions et les projets sont divers, riches et concrets...mais leur objectif est unique : conforter les atouts de notre territoire pour un développement harmonieux au bénéficie de tous. Vous pouvez compter sur moi comme je sais pouvoir compter sur l'engagement des élus et techniciens communautaires pour les mener à bien !

Les élus et techniciens lors de l'Atelier n°1 le 9 Novembre 2016 animé par l'AURCA

URBANISME

Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI) : la démarche est lancée !

Le PLUi prescrit en Décembre 2015 est aujourd'hui entré dans le vif du sujet. Après avoir fait le choix de s'appuyer sur l'Agence d'Urbanisme Catalane AURCA pour les études et aspects techniques du projet, l'heure est aux premiers éléments de diagnostic. Les élus ainsi que les techniciens de la Communauté de Communes ont réalisé des ateliers durant les mois de Novembre et Décembre, afin que les premiers éléments de diagnostic soient discutés. Ce fut également l'occasion d'amorcer les premiers enjeux communs à intégrer au sein de ce document de planification intercommunal.

L'année 2017 sera consacrée au Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Ce document intégré au PLUi va dessiner le projet intercommunal pour les années à venir jusqu'à 2035. La population sera pleinement intégrée à la démarche, puisque des réunions publiques seront organisées tout au long de cette année afin de prendre en compte les remarques de chacun sur le diagnostic réalisé ainsi que sur le PADD. **Des registres sont d'ores et déjà disponibles dans toutes les mairies pour laisser vos remarques.**

Enfin, ce document novateur, de par la mutualisation des réflexions qu'il induit, est également l'occasion d'importantes économies d'échelle.

En effet, le PLUi est d'ores et déjà financé par 40 % de subventions nationales et départementales, divisant par quatre (en moyenne) le coût de la conception d'un Plan Local d'Urbanisme communal.

URBANISME

Le service autorisation du droit des sols (ADS) est en plein essor.

Le service mutualisé « Autorisation du Droit des Sols » (ADS), en place depuis juillet 2015, instruit les autorisations d'urbanisme de 9 communes, auxquelles s'est ajoutée la commune de Montouliers depuis octobre 2016. Durant l'année 2016, environ 600 actes ont été instruits par le service et de nouvelles procédures sont venues étoffer ses missions : le traitement des Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA), liées au Droit de Préemption Urbain, et l'instruction des dossiers d'accessibilité. **Au total, une augmentation du nombre de permis de construire de 45% a été comptabilisée, signe du rebond de la construction sur notre territoire.**

Les premières constructions sortent de terre sur le lotissement du Viognier à Puisserguier.

Aujourd'hui, le service traite donc les permis de construire, les déclarations préalables, les certificats d'urbanisme, les permis d'aménager, les autorisations de travaux et les DIA. Il est également un soutien technique auprès des différentes communes et organise des sessions de formations pour les techniciens communaux et les élus.

Les dossiers doivent toujours être déposés en mairie, qui reste le guichet unique. Le service ADS ne s'occupe que de l'instruction du dossier, la décision d'accord (ou de refus) est toujours délivrée par le maire de la commune concernée.

URBANISME

« Cœur de village », une nouvelle subvention locale pour l'habitat !

Assignan et son cœur de village réhabilité.

Une nouvelle subvention arrive sur l'intercommunalité ! Celle-ci, nommée **opération « Cœur de village », est mise en place par la Communauté de Communes Sud-Hérault dès 2017.** Elle aura pour objectif d'aider les personnes disposant de logements dégradés en cœur de ville. Le but poursuivi est de rendre les cœurs de village plus attractifs et mieux adaptés à la population.

Cette aide financière ne sera pas conditionnée aux ressources du demandeur mais bien au diagnostic de l'état du bâti. Seuls les logements et/ou immeubles dégradés ou très dégradés et se trouvant au sein des périmètres prédéfinis avec les élus pourront être éligibles à la subvention. Les périmètres seront prochainement disponibles sur les sites internet communaux et sur le site www.cc-sud-herault.fr.

Les personnes concernées par les périmètres seront directement contactées par le service Urbanisme de la collectivité durant le premier trimestre 2017.

Cette opération vient en complémentarité des aides apportées par le Pays Haut Languedoc et Vignobles dans le cadre de son Programme d'Intérêt Général. Les subventions proposées par le Pays, telles que celles entrant dans l'opération « Colorons le Pays », **pourront être cumulées (selon les critères propres au Pays) à la subvention « Cœur de village ».**

ÉCONOMIE

6 ENTREPRISES RÉCOMPENSÉES PAR LES 1ERS TROPHÉES DE L'ENTREPRENEURIAT !

Sud-Hérault a organisé, en fin d'année 2016, ses premiers trophées de l'entrepreneuriat. Le concours se voulait ouvert à toute structure ayant un projet innovant, remarquable ou original, peu importe sa taille ou son secteur d'activité.
La cérémonie de remise des trophées s'est déroulée le 15 décembre dernier, au cours d'une soirée organisée à la salle Nelson Mandela de Capestang. Les six sélectionnés se sont vus remettre une récompense de 5 000 € chacun, afin de les aider à booster leur activité en Sud-Hérault.

ÉCONOMIE

ZAE de la rouquette : encore quelques terrains disponibles !

La Zone d'Activité Economique de Puisserguier se remplit régulièrement, preuve de son attractivité retrouvée. Quelques terrains de 1000 à 3500 m² sont encore en vente sur la Zone d'Activité Economique de la Rouquette, situées à l'entrée de Puisserguier en provenance de Béziers. Le prix est fixé à 35 €/m². Pour plus d'informations, contactez le service économie au 04 67 93 89 54.

ÉCONOMIE

Une réunion d'information sur la valorisation de nos forêts

La forêt représente un élément non négligeable de nos paysages (près d'1/5e de sa superficie), et est par ailleurs lourd d'enjeux. Ces espaces, souvent protégés (zones Natura 2000, ZNIEFF…) sont par exemple très fortement exposés aux risques d'incendie, et à ce jour très peu valorisés économiquement.
Peut-on mieux valoriser nos espaces forestiers ? Comment ? Notre territoire a-t-il une carte à jouer sur l'un des maillons de la filière bois ? Autant de questions auxquelles Francis Cros est venu répondre lors d'une rencontre avec les élus de Sud-Hérault en novembre dernier. Le Président de la communauté de communes de la Montagne du Haut-Languedoc, également Président des Communes Forestières de l'Hérault ainsi que de l'Union Régionale des Communes Forestières, était accompagné de Hélène Jimenez, chargée de mission Bois-énergie (COFOR 34). Grâce à leur intervention et aux échanges qui en ont découlé, un premier pas dans la réflexion a pu être amorcé et l'adhésion de la communauté de communes à la COFOR 34 a été décidée.

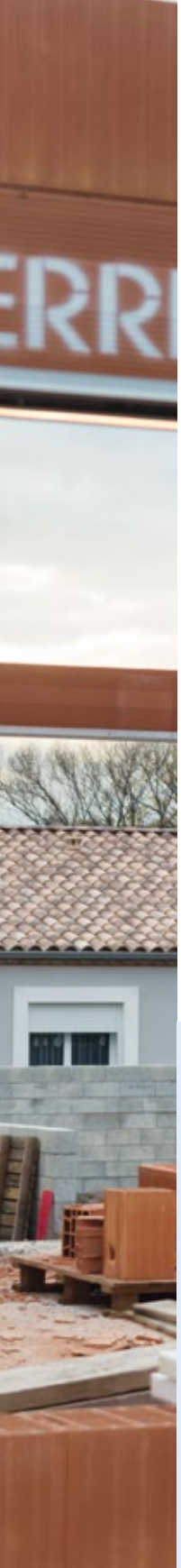

ÉCONOMIE

Sensibilisation, information et formation des professionnels : la dynamique est enclenchée

Donner aux professionnels du territoire des occasions de venir s'informer - voire se former - près de chez eux sur des sujets qui les concernent directement : tel est l'objectif des différentes rencontres professionnelles organisées depuis 2016.
Derrière le souci d'information, ces rendez-vous donnent aussi une occasion de plus aux professionnels de Sud-Hérault de se rencontrer et d'échanger dans la convivialité. En 2017 ces rencontres se poursuivront, sur d'autres sujets, et avec le souci d'irriguer plus largement l'ensemble du territoire.

ÉCONOMIE

Attractivité territoriale : une étude en cours

Comment rendre notre territoire plus attractif à l'instalGlation de nouvelles entreprises et de nouveaux habitants ? Quelle image véhiculer auprès des touristes ? Comment mieux articuler la communication envers ces différentes cibles ? Autant de problématiques que l'étude « marketing territorial » lancée en octobre dernier souhaite résoudre. Le rendu de l'étude est prévu pour mars 2017. Outre la stratégie globale déclinée dans un plan d'actions, l'étude devrait également permettre de fournir un slogan à Sud-Hérault qui en est pour l'instant dépourvu. Des idées ? Des propositions ? N'hésitez pas à écrire au service économie : **a.bancal@cc-sud-herault.fr**

MUTUALISATION

GROUPEMENT DE COMMANDES : SE REGROUPER POUR « MIEUX » ACHETER !

Dans le prolongement du schéma de mutualisation approuvé par délibération du conseil communautaire en date du 8 décembre 2015, une convention constitutive de groupement de commande a été signée par la quasi-totalité des communes membres de Sud-Hérault. L'intérêt pour nos collectivités territoriales de recourir à des groupements de commande pour « acheter » est double. D'une part, la massification des volumes et l'importance des quantités de commande estimées conduisent à une économie d'échelle, ce qui constitue indiscutablement un levier de réduction des dépenses communales et intercommunales. Mais l'intérêt n'est pas uniquement d'ordre économique, il se situe également sur le plan de la sécurité juridique des procédures de passation des marchés et accords-cadres.

En effet, les membres bénéficient à ce titre de l'expertise en matière de commande publique ainsi que des moyens humains du coordonnateur du groupement, plus structuré à ce niveau. Dans ce contexte, de nouveaux marchés et accords-cadres, portant sur des consultations moins « basiques » et sur des domaines plus « techniques » pourraient à l'avenir être intégrés au groupement de commande.

Thierry CAZALS
Vice-Président en charge de l'Environnement
Maire de Cazedarnes

Agissons mieux... Jetons moins !

Avec cette nouvelle année qui débute, je me permets tout d'abord de vous présenter tous mes vœux. Pour le service « environnement » de SUD-HERAULT, 2017 sera placée sous le signe de la « prévention des déchets ». En effet, même si nos efforts en matière de tri sélectif sont déterminants pour l'avenir de notre planète, cela ne suffit pas et il est temps à présent de réduire nos déchets.

Pour ce faire, notre collectivité s'est engagée dans l'élaboration d'un programme local de prévention des déchets, lequel permettra de dégager les orientations à suivre et les actions à mener adaptées à notre territoire. Il s'agit d'un projet majeur, avec pour horizon 2021, auquel nous devons tous collaborer. Une des actions principales, qui vous seront présentées sous divers supports de communication durant l'année 2017, consiste à réduire le gaspillage alimentaire. Les enjeux de chaque action sont environnementaux, économiques, éthiques et sociaux.

Par ailleurs, une étude de faisabilité visant à la modernisation du quai de transfert des ordures ménagères de Pierrerue est en cours. Celle-ci représentera pour les élus communautaires une aide à la décision concrète en vue de l'amélioration technique des conditions de collecte des déchets et de l'optimisation spatiale du site par son réaménagement. En effet, en plus de la mise aux normes de cet équipement structurant, sa réhabilitation permettrait notamment d'accueillir un caisson pour le transfert des produits issus de la collecte sélective.

C'est, comme vous pouvez le constater, avec beaucoup de travail en perspective que nous entamons l'année 2017 !

Prévenir... c'est réduire !

Plus de 700 kg de déchets sont jetés par an par chaque habitant de Sud-Hérault. Il est nécessaire de réduire cette production de déchets afin de limiter les impacts sur l'environnement et de maîtriser les couts de collecte et de traitement de ces déchets. Pour y parvenir, la communauté de communes Sud-Hérault s'est engagée dans un Programme Local de Prévention des Déchets ménagers et assimilés (dit PLP) lequel a été rendu obligatoire par le décret n°2015-662 du 10 juin 2015.

Que faut-il comprendre par prévention des déchets ?

La prévention concerne chaque étape du cycle de vie d'un produit visant à :

- Réduire les flux de déchets qui sont pris en charge, c'est la **prévention quantitative**. Il s'agira d'agir sur le produit par la **réduction à la source, par l'évitement autour de l'achat et par l'évitement de l'abandon.**
- Réduire leur nocivité et/ou améliorer leur caractère valorisable, c'est la **prévention qualitative**.

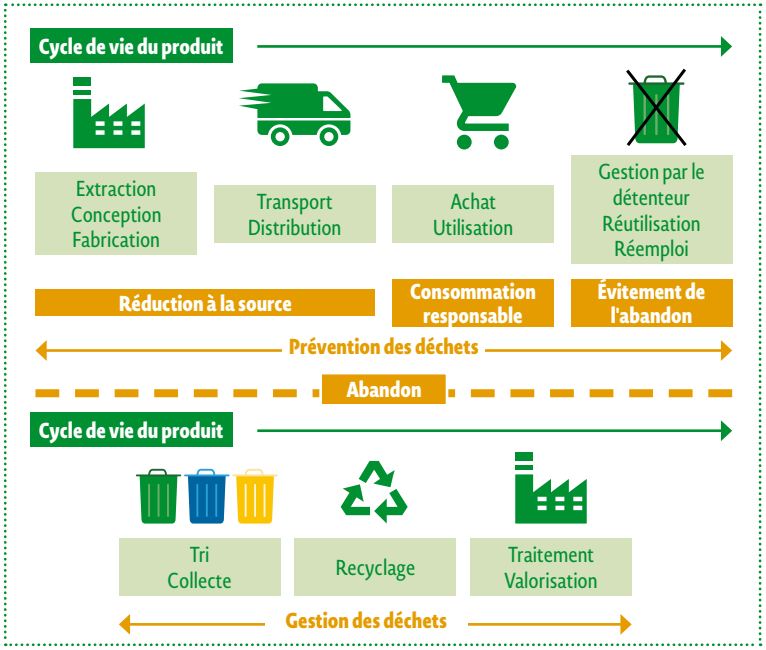

Quels sont les enjeux de la prévention des déchets ?

L'objectif à atteindre fixé par le Plan National Déchets est **une réduction de 10 % de la production individuelle (ratio par habitant en kg/hab./an) des DMA (déchets ménagers et assimilés) entre 2010 et 2020.**

L'enjeu pour la communauté de communes Sud-Hérault sera d'intégrer le programme local de prévention dans la politique actuelle de gestion globale et durable des déchets en tenant compte des attentes des partenaires et des acteurs relais du territoire.

Quels sont les enjeux méthodologiques de l'élaboration du programme ?

L'élaboration du programme s'est appuyée sur quatre piliers méthodologiques : **Piloter, Mobiliser, Programmer et Évaluer.**

- **Piloter :** Nous avons fait fait le choix de faire appel au bureau d'études GIRUS, pour l'accompagner dans l'élaboration du Programme Local de Prévention. Cette prestation est supervisée par un comité de pilotage constitué d'élus et techniciens de notre intercommunalité, de l'ADEME et du Conseil Départemental et d'une commission consultative.
- **Mobiliser :** Nous avons constitué dans un premier temps un comité de pilotage afin de construire un programme centré autour des principaux objectifs de réduction pour son territoire. il s'agira ensuite de mettre en place une démarche participative pour la mise en œuvre des actions en mobilisant les partenaires du territoire et en particulier les mairies des 17 communes qui le constituent.
- **Programmer :** la mise en œuvre des actions concrètes a été programmée dans le temps afin d'atteindre l'objectif de -6,5 % de production individuelle de déchets ménagers et assimilés entre 2010 et 2020 et de -10 % d'ici 2025, afin de proposer un Programme de Prévention réaliste.
- **Évaluer :** des indicateurs adaptés ont été définis pour chaque action. Ces indicateurs doivent permettre à la communauté de communes Sud-Héraultde mesurer l'efficacité des actions engagées et d'identifier dans quelle mesure les objectifs fixés ont été atteints.

Juillet – octobre – 2016

Phase 1 : Diagnostic du territoire

- Définition de l'état initial : référence pour l'évaluation de l'impact du programme
- Identification des spécificités du territoire,
- Analyse des points favorables et défavorables

Octobre – novembre 2016

Phase 2 : Définition du plan d'action

Choix et programmation des actions à mettre en œuvre sur le territoire :

- Etapes techniques de la mise en œuvre,
- Acteurs concernés et modalités de mobilisation
- Outils de communication à utiliser et développer
- Moyens techniques, humains et financiers nécessaires,
- Indicateurs d'activité et d'impact permettant le suivi des actions

2017-2021

Phase 3 : Mise en œuvre du programme

Mise en œuvre du plan d'action :

- Mise en œuvre des actions,
- Mobilisation des acteurs et partenaires,
- Suivi des actions : indicateurs et évaluation de l'atteinte des objectifs

Ouverture dominicale de la déchèterie de Pierrerue !

Depuis le 1er janvier 2017 la déchèterie de Pierrerue est ouverte le **dimanche matin de 9 h à 12 h**. Cette décision fait suite à la volonté des élus de proposer à tous les habitants du territoire communautaire une égalité devant le service public. Cela passe notamment par une harmonisation des horaires d'ouverture des 2 déchèteries (Quarante et Pierrerue).

Hedwige SOLA
Vice-Présidente en charge du Tourisme
Maire de Cruzy

Un schéma de développement touristique Sud-Hérault en cours d'élaboration...

Le tourisme est un véritable outil de développement économique, de valorisation et d'attractivité du territoire. Il est un vecteur majeur de développement territorial. Afin de répondre à cet enjeu, la Communauté de Communes Sud-Hérault s'est engagée à mener une réflexion autour de sa stratégie touristique. Une étude portant sur les modalités de mise en œuvre d'une politique de développement touristique a été lancée en vue de se doter d'un schéma de développement touristique élaborant un plan d'actions et d'animation opérationnel pour les années à venir.

Notre territoire dispose d'un potentiel touristique avéré. Il est donc essentiel de consolider l'activité touristique mais aussi de la développer en lien avec les autres activités de notre communauté de communes pour que ce soit un levier économique fort et un moyen d'améliorer la qualité de vie des habitants.

Demain, notre territoire doit devenir une destination privilégiée mais elle trouvera sa cohérence et sa force auprès des acteurs qui la font vivre et des élus en prenant compte des besoins et désirs du touriste et en nous incitant tous à repenser la place de l'humain dans la chaîne de valeurs de l'économie touristique. Parler d'une seule voix pour convaincre le touriste de (re)venir chez nous est la clé de toute promotion touristique réussie.

Dores et déjà, je tiens à remercier l'ensemble des acteurs touristiques qui ont participé aux différents ateliers de l'étude mais aussi à tous ceux qui par leur savoir-faire, leurs initiatives et leurs talents expriment la vitalité de nos 17 communes.

Diversifier la clientèle pour poursuivre notre développement touristique

Notre destination a la spécificité d'accueillir une très forte clientèle étrangère. Nous le constatons chaque année lors des bilans de fréquentation de l'office de tourisme ou des réunions thématiques avec les socioprofessionnels. **Nous avons ressenti l'impact des attentats qui ont touché la France : baisse de la clientèle étrangère, notamment américaine avec des conséquences directes sur le tourisme fluvial c'est-à-dire nos partenaires travaillant sur ce marché.** Compte tenu de l'optimisation du plan de mouillage du port et de celle de la gestion portuaire le nombre de nuitées touristiques passées dans les ports de Capestang et Poilhes s'élève à plus de 2 400 bateaux de mi-mars à fin octobre, soit une augmentation de plus de 43 %. Cela représente plus 12 000 personnes auxquels il convient d'ajouter les nuitées moyenne et longue durée.

Ceci est le fruit de la qualité du travail engagé par les équipes, tant celle de la régie du Port que celle de l'office de tourisme du Canal du Midi au St Chinian. Cela témoigne des liens tissés avec Voie Navigables de France, les gestionnaires de ports fluviaux du Canal du Midi, les professionnels de la voie d'eau (sociétés de locations de bateaux, gestionnaires de péniches hôtels...) et les partenaires de l'office de tourisme qu'ils soient restaurateurs, commerçants, gestionnaires de structures d'hébergements, prestataires de

services ou encore associations culturelles et patrimoniales... **À l'échelle de l'ensemble de la destination, le plan marketing-communication adopté par les élus communautaires et socioprofessionnels du comité de direction de l'office de tourisme a été marqué par des actions de communication particulièrement fortes** (accueil presse, salons, présence sur les réseaux sociaux ...). Cela nous a permis sans nul doute de compenser la baisse de fréquentation touristique étrangère par la venue d'autres clientèles. **Aussi le nombre de touristes accueillis dans les trois points d'accueil (Capestang, Cessenon-sur-Orb et Saint Chinian) reste globalement stable.**

Ainsi 2016 conforte la stratégie de l'office de tourisme en matière de diversification des clientèles et de multiplication du travail de communication sur des segments du marché, de façon à minorer la dépendance aux aléas conjoncturels.

Construction d'une stratégie touristique partagée : la réflexion est engagée

Le mercredi 2 novembre dernier, la communauté de communes Sud-Hérault, accompagnée des bureaux d'études Ethicalia et Geosystème et en collaboration avec l'office de tourisme intercommunal, organisait des ateliers de travail sur la thématique du Tourisme.

Au total, plus d'une vingtaine de socio-professionnels, élus et techniciens ont participé tout au long de la journée à des exercices visant à élargir la réflexion.

Plusieurs grandes thématiques étaient à l'honneur : l'identité de notre territoire, son offre touristique, la communication qui en est faite et les différentes clientèles. L'objectif était de croiser les regards, les perceptions et le ressenti de chacun des acteurs en présence. Il s'agira ensuite de confronter les résultats de ces ateliers à des réalités plus objectives et chiffrées. Par le traitement de ces différentes données le but sera de construire un diagnostic partagé du secteur du tourisme en Sud-Hérault, et de clôturer ainsi la première étape de l'étude en cours.

En effet, ces ateliers s'inscrivent dans une démarche plus globale, à savoir la réalisation du schéma de développement touristique de Sud-Hérault. **À la phase de diagnostic succèdera l'élaboration d'une stratégie commune, pour aboutir finalement à un plan d'actions opérationnel.** Effectivement, l'objectif final de cette étude sera bel et bien de donner à Sud-Hérault les pistes, les outils et les leviers à actionner pour mener à bien son nouveau projet touristique.

Les premières actions pourront ainsi être mises en œuvre dès 2017.

Elisabeth DAUZAT
Vice-Présidente en charge de la Culture et du Patrimoine
Adjointe au maire de Quarante

Proposer une offre culturelle qui vous ressemble

2016 restera une année charnière pour notre service Culture et Patrimoine : l'implantation du service éducatif intercommunal au domaine de Roueïre, la création de nouveaux outils de valorisation de notre patrimoine comme le Passeport Découverte ou l'application gratuite Vivre en Sud-Hérault sans oublier le renforcement de notre offre culturelle sur le territoire. Ces dispositifs ambitieux ont par ailleurs rencontré un succès sans précédent au près des spectateurs. Les saisons culturelles, qui misent sur la qualité de leurs évènements et sur la valorisation du patrimoine local, attirent un public en constante augmentation. Le service éducatif qui accueille des classes des établissements scolaires de toute la région connait la même réussite. J'ai pu constater à de nombreuses reprises l'intérêt grandissant de la part de nos habitants pour chacune de nos actions. Les spectacles pour enfants des mercredis des vacances scolaires qui ont tous été joués à guichet fermés, les journées Découverte-Patrimoine qui rassemblent des centaines de curieux venus découvrir les trésors méconnus de notre territoire ; les nombreux concerts, pièces de théâtres et spectacles de cirques souvent organisés avec des partenaires de références et qui ravissent les amoureux du spectacle vivant... Tous ces résultats soulignent la forte demande culturelle de nos habitants et donnent à notre service sa véritable fonction de service public.

2016 a vu la disparition brutale de Jean-François Favette, maire de Cessenon-sur-Orb et vice-président de la communauté de communes. Sa passion pour le théâtre et son amour pour notre patrimoine en faisaient un défenseur naturel et fidèle de nos actions. Membre charismatique de la troupe du Théâtre Églantine, il faisait partie de ces nombreux amateurs et bénévoles qui contribuent fortement au rayonnement et au dynamisme culturel de notre communauté. Une nouvelle année passionnante pleine de surprises, de découvertes et de défis s'annonce. J'en termine donc en vous souhaitant une bonne année 2017 en espérant vous retrouver toujours plus nombreux lors de nos prochains rendez-vous.

DOMAINE D'ARTS ET DE CULTURE DE ROUEÏRE

De nouveaux ateliers pour les artistes en herbes !

Depuis la rentrée scolaire, le Service éducatif Sud-Hérault propose un mercredi par mois, de septembre à juin, des ateliers d'arts sur le patrimoine local. L'artiste choisi est Carine Hullo de l'association Grains d'Art, une plasticienne et illustratrice. Elle a comme outil de prédilection le papier et utilise différentes techniques picturales. **Les ateliers portent sur plusieurs thématiques du territoire : le Canal du Midi, les dinosaures, le Moyen-âge, la vie d'autrefois.... De 16h00 à 17h30, ils sont ouverts aux parents et aux enfants à partir de 3 ans.** Le tarif est de 5 euros par atelier - pour les familles (1 enfant + 1 parent), mais il est aussi possible de s'abonner avec le PASS PATRIMOINE, une carte non nominative pour 5 ateliers au tarif de 18 euros (au lieu de 25 euros – soit une économie de 7 euros). A noter que les enfants inscrits dans les centres de loisirs intercommunaux peuvent également en bénéficier gratuitement de 14h00 à 16h00.

Les prochains ateliers se dérouleront le 11 janvier (Mail art), le 22 février (Le dinosaure au pastel), le 8 mars (Marques pages), le 19 avril (le château), le 10 mai (Toupie à histoire), le 7 juin (La carte aux trésors). Si vous et vos enfants, aimez l'art et le patrimoine, n'hésitez pas à rejoindre Carine et les animatrices du Service éducatif...

Inscription et renseignement auprès du Service éducatif Sud-Hérault - Tél. 04 67 62 36 26.

CULTURE

UNE 2e NUIT DU GOSPEL DE CAPESTANG À « GUICHETS FERMÉS » !

Évènement à Capestang. Le vendredi 9 décembre avait lieu le concert exceptionnel de la chanteuse américaine Tonya Baker à l'occasion de la 2e Nuit du Gospel de Capestang organisée par la communauté de communes Sud-Hérault et l'association Jazzosud. Plus de 650 spectateurs venus de tout le Sud de la France s'étaient donnés rendez-vous pour assister à cette représentation exceptionnelle. Considérée par les spécialistes comme une des plus grandes voix de sa génération, Tonya Baker a tout d'abord triomphé dans les églises noires du Nord-Est des États-Unis avant d'enchainer les plus grandes scènes du Gospel d'Outre-Atlantique depuis de nombreuses années. Fin 2016, elle était en tournée dans les plus grandes villes de France et d'Europe. Les efforts réunis de l'association Jazzosud et de la communauté de communes Sud-Hérault ont permis d'organiser sa venue sur notre territoire. La collégiale, sublimement éclairée pour l'occasion, joua véritablement son rôle de protagoniste et de magnifique écrin pour cette deuxième Nuit du Gospel qui a pour objectifs d'organiser des évènements culturels exceptionnels et promouvoir le patrimoine de notre territoire. Une édition réussie donc qui en appellera sans doute de nouvelles...

PATRIMOINE

Découvrez notre patrimoine avec l'application intéractive « Vivre en Sud-Hérault » !

À l'occasion des Journées Européennes du patrimoine 2016 est sortie une carte interactive référençant 181 points d'intérêts répartis sur les 17 villages de la Communauté de communes. Géolocalisés, ils vous permettent de voyager de villages en villages sur les traces du passé : d'un site géologique à la découverte d'un château viticole ou d'une abbaye... Avec ce parcours interactif, n'hésitez pas à être curieux et à interagir avec vos racines et votre territoire. **Pour en bénéficier, téléchargez gratuitement, sur iphone ou android, l'application « Vivre en Sud-Hérault », puis au sein de cette application chargez le parcours « Patrimoine Sud-Hérault ».** Le parcours comprend la présentation historique et patrimoniale de toutes les communes. On y trouve également la proposition de 10 circuits thématiques, la découverte du Réseau des Musées de territoire, l'inventaire des objets classés et inventoriés, les Monuments historiques et sites protégés, la liste des grands hommes... ainsi que des actualités sur le Service éducatif et la Saison culturelle Sud-Hérault. Les nombreuses photographies et les images à 360° sont réalisés par Melkan Bassil, auteur-photographe. **Bon voyage en Sud-Hérault !**

PIERRERUE : AU CŒUR DE LA VALLÉE DU VERNAZOBRES

LE VILLAGE EN QUELQUES CHIFFRES

PIERRERUE

GPS : 43.428082 | 2.974225
Code Postal : 34360
Habitants : 295 Pierrerunais
Superficie : 11,7 km² dont 196 ha de vigne
Altitude : 150 mètres d'altitude
Patrimoine classé : 2 objets classés Monuments Historiques
2 sites classés Zone Naturelle d'Intérêt Écologique Faunistique et Floristique
3 appellations

Le site de Pierrerue, drainé par des cours d'eau comme la rivière du Vernazobres ou les ruisseaux des Mourgues et de Coquelune, fut choisi par les bénédictins carolingiens pour construire leur abbaye. Autrefois, le village était défendu par un château détruit durant la période cathare. En revanche, l'église du XVII[e] siècle située sur un promontoire domine toujours le vallon. A partir du XVIII[e] siècle, l'activité viticole permit la construction de domaines et l'enrichissement de Pierrerue. La commune est aujourd'hui une vitrine donnant sur le vignoble du Saint-Chinian, l'arrière-pays et le massif du Caroux. Quatre hameaux la composent : Pierrerue, accroché à la colline ; Combejean, au bord de la rivière ; La Bosque, perché sur une crête dominant la vallée et le Priou avec sa glycine centenaire. Son patrimoine et sa quiétude ajoutés au cadre naturel majestueux du vignoble du Saint-Chinianais qui l'entoure séduisent de nombreux touristes, curieux et promeneurs et attirent de nouveaux habitants en quête de la douceur de vivre des villages du territoire Sud-Hérault.

QUELQUES SITES À NE PAS MANQUER

MUSÉE DELS VINHAIRONS

Collection privée de Jacques Dressayre ouverte au public depuis 1933. Membre de l'Association Française des Musées d'Agriculture et du patrimoine rural, elle rassemble dans une ancienne écurie environ 1350 objets du XVII^{e} au XX^{e} siècle.

CHAPELLE SAINTE-SUZANNE ET HAMEAU DU PRIOU

Datant du XIX^{e} siècle, elle est installée sur le site d'une ancienne église. Aux abords se trouvent des tombes en lauzes qui pourraient être wisigothiques. Le site est remarquable pour ses ruelles étroites et sa glycine qui s'étant le long des murs.

LE MÛRIER CLASSÉ « ARBRE REMARQUABLE DE FRANCE »

Cet arbre exceptionnel trône là depuis plus de 400 ans. Il est classé depuis 2015 comme « arbre remarquable de France ». En 1602, pour relancer la production de soie en France, Henri IV prend une ordonnance royale imposant à chaque paroisse de posséder une pépinière de mûriers et une magnanerie. Celui de Combejean pourrait avoir été planté lors de cette campagne. Creux à l'intérieur, le tronc mesure 3,7 mètres en circonférence pour une hauteur de 6 à 7 mètres.

MONUMENT DE FONTJUN

Au col de Fonjun, un monument rappelle une des tragédies de la libération de la France en 1944. Dans la nuit du 6 au 7 juin 1944, un convoi de résistants fut intercepté par les nazis à la hauteur du col de Fontjun, au-dessus de Saint-Chinian. Cinq maquisards furent tués au combat et dix-huit autres dont une femme fusillée en public, au champ de Mars à Béziers..

Pierrerue aujourd'hui, entre valorisation du patrimoine et modernisation des infrastructures

Le village de Pierrerue peut compter sur une activité associative culturelle et patrimoniale particulièrement active pour promouvoir et protéger les richesses de la commune et transmettre son histoire. Ce dynamisme permet à la commune de participer depuis trois ans au concours « Plus belle ma Commune ». Une commission consultative « Cadre de vie et patrimoine » participent à la mise en valeur de Pierrerue.

Le charme et beauté du village ont attirés artistes, peintres, photographes, sculpteurs qui se s'y sont implantés pour créer et exposer leurs œuvres notamment à l'occasion des Journées Européennes du patrimoine.

Fière de son passé, la commune n'oublie cependant pas de se tourner vers l'avenir et investie pour moderniser ou embellir le village. Parmi les projets et travaux en cours ont peux citer la mise en valeur de la Chapelle Sainte Suzanne au Priou, l'aménagement de l'aire de jeux près du pont avec plantation de végétaux, l'agencement de l'entrée de Combejean côté Prades, le fleurissement de l'entrée de Pierrerue côté Cazedarnes, la création d'une salle d'activités à l'arrivée de la future voie verte ou encore la création d'un blason.

Bruno BARTHES
Vice-Président en charge de l'Éclairage Public
Maire de Creissan

Le SPANC... au service de l'assainissement individuel !

L'eau est un élément indispensable à la vie. Ainsi, la protection de cette ressource précieuse est un des enjeux majeurs du 21e siècle, tant sur le plan quantitatif que qualitatif.
Il est nécessaire que nous protégions l'équilibre de nos milieux aquatiques, qui apparaissent fragiles, en évitant toute pollution et nuisance des sols, sous-sols et cours d'eau. Pour cela, et afin de garantir à nos générations futures un cadre de vie et un environnement « viable» nous devons nous assurer qu'aucun rejet néfaste dans le milieu naturel ne se produit, notamment par les dispositifs d'assainissement des locaux et bâtiments à usage industriel, commercial, professionnel ou d'habitation.
En 2015, les communs membres de Sud-Hérault ont transféré à la communauté de communes la compétence « Assainissement individuel », appelé aussi « Assainissement Non Collectif (ANC) ». Celle-ci figure parmi les délégations qui m'ont été confiées en tant que Vice-Président de Sud-Hérault.
Au moyen d'une délégation de service public confiée à la SAUR pour certaines communes et d'un marché public confié à VEOLIA pour les autres communes, le service public d'assainissement non collectif (SPANC) créé vous apporte une assistance technique et des conseils sur les moyens à mettre en œuvre pour sécuriser dans le temps votre dispositif et préserver notre environnement.
Le service a pour mission de :
• Vérifier votre installation y compris lors de la vente d'un bien ;
• Valider pour votre parcelle le système proposé à l'occasion d'une construction ;
• Suivre les travaux de réalisation ou de réhabilitation ;
• Vérifier le bon fonctionnement de votre installation.
Nous vous présentons de manière synthétique dans ce numéro les éléments essentiels à retenir du SPANC.
Je vous souhaite une bonne lecture et vous rappelle que le SPANC, dont vous trouverez le contact dans l'article, reste à votre écoute en cas de difficultés ou de questions.
Enfin, je profite de cette occasion pour vous adresser, ainsi qu'à vos proches, tous mes vœux pour cette nouvelle année.

Le service public d'assainissement non collectif (SPANC) :

Un diagnostic pour votre assainissement individuel

Pourquoi un SPANC ?

Les communes ont l'obligation de contrôler les assainissements non collectifs.
En 2015, Les communes ont transféré la compétence assainissement non collectif à la communauté de communes Sud-Hérault. Ce service vous permet de **bénéficier des informations règlementaires et de conseils techniques** nécessaires au bon fonctionnement de votre installation. Il est également chargé de **contrôler les assainissements non collectifs neufs et existants des habitations** qui ne sont pas desservies par le réseau collectif ou qui ne peuvent pas y être raccordées.

Qu'est-ce qu'un SPANC ?

C'est un dispositif d'assainissement individuel permettant d'assurer de manière autonome la collecte et l'épuration des eaux usées domestiques, avant leur rejet dans le milieu naturel. Ce système comprend en général :
- Collecte
- Prétraitement
- Traitement & Evacuation

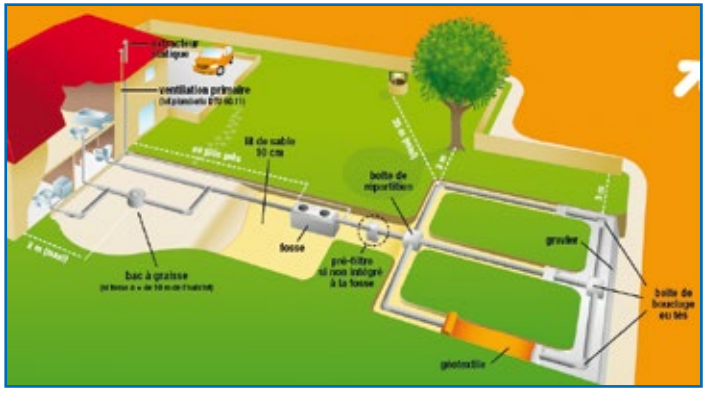

Quelles sont les obligations en matière d'assainissement ?

Le Code de la Santé Publique vous oblige à doter votre habitation d'une installation d'assainissement non collectif, si vous habitez dans une zone sans assainissement collectif.
Votre système d'assainissement doit respecter l'environnement. Une fois mis en place, vous devez veiller à son bon fonctionnement et à son entretien régulier.

Quelles sont les missions du SPANC ?

Le SPANC a pour objectif de vous aider à optimiser le fonctionnement de votre installation d'assainissement non collectif, afin de préserver ensemble la ressource en eau et la salubrité publique.

Le service a pour missions :

- **De vous informer** sur la règlementation et les procédés de traitement existants concernant la mise en place et l'entretien des ouvrages d'assainissement non collectif ;
- **De vous conseiller** lors de la conception, l'implantation et la réalisation des systèmes neufs ;
- **De vérifier** la conception technique et la conformité des systèmes existants ;
- **De veiller** périodiquement au bon fonctionnement des installations neuves ou réhabilitées et à leur entretien.

Pour assurer ces missions, les agents du SPANC disposent d'un droit d'entrée dans les propriétés privées qui leur est conféré par la loi (article L35-10 du Code de la Santé Publique).

Quels sont les contrôles obligatoires ?

• Les installations neuves (à créer ou réhabiliter)

On parle de contrôle de conception réalisation.

Il est réalisé en 2 temps et permet de vérifier le dimensionnement et la conformité de la filière assainissement que vous allez réaliser. La 1re étape intervient au stade de votre projet et la seconde au moment de la réalisation des travaux. Un contrôle de conformité devra être effectué avant le remblayage et donnera lieu à l'établissement d'un certificat de conformité.

Pour cela, pensez à contacter le SPANC avant le remblayage de votre installation.

• Les installations existantes

On parle de contrôle périodique de bon fonctionnement.

Tous les 4 ans, le SPANC vérifie que les systèmes d'assainissement non collectif sont en bon état, entretenus et assurent correctement leur rôle de traitement des eaux usées domestiques sans provoquer de nuisances sanitaires ou environnementales.

Après chaque visite un rapport sur le fonctionnement de l'installation au jour du contrôle est établi par le technicien du SPANC.

Ce rapport de visite est obligatoire lors d'une vente immobilière. Il doit être daté de moins de 3 ans et être transmis au notaire pour toute vente. En cas de dysfonctionnement (avis défavorable, risques sanitaires et environnementaux constatés) et de non prise en compte du rapport avec une obligation de travaux, vous vous exposez à des poursuites judiciaires, conformément à l'article L. 2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales permettant au maire d'appliquer son pouvoir de police, en particulier pour assurer la salubrité publique sur sa commune et faire cesser une pollution.

Comment le spanc est-il financé ?

Comme pour l'assainissement collectif, les charges du SPANC (acquisition et entretien du matériel, charges de personnel...) sont financés par des redevances. Les factures correspondantes sont adressées aux usagers par les prestataires en charge du service (SAUR ou VEOLIA) à la suite des contrôles ou annuellement selon la commune sur laquelle est située l'installation.

CONTACT :

Pour toute question, veuillez contacter le SPANC Sud-Hérault – 1 allée du Languedoc – 34620 PUISSERGUIER – 04 67 93 89 54

Concilier développement du territoire et préservation de la qualité de l'eau

Pour préserver la qualité de l'eau de la nappe phréatique utilisée pour l'adduction en eau potable, la commune de Puisserguier a mis en place dès 2012 une mission agro-environnementale pour sensibiliser les utilisateurs des produits phytosanitaires : agriculteurs, agents communaux entretenant les espaces verts et jardiniers amateurs. Une réelle dynamique agro-environnementale s'est instaurée sur la commune grâce à la sollicitation d'aides européennes en direction des agriculteurs qui souhaitent modifier leurs pratiques de désherbage à la parcelle (300 000 € d'aides sur 5 ans) ou encore acquérir du matériel alternatif au chimique type Intercep (145 000 € d'aide en 5 ans). Dans un projet concerté entre commune et viticulteurs, une aire de lavage sécurisée des appareils agricoles a été construite en 2015 (276 000 € d'aides).

Pour les communes, des plans de gestion des espaces verts ont été réalisé en 2012 permettant de mettre en place une démarche de réduction des produits phytosanitaires avec l'achat de matériel type broyeur, réciprocateur (25 000 € d'aides).

Partant des enjeux concernant la nappe phréatique de Puisserguier et englobant aujourd'hui les enjeux concernant la qualité des eaux superficielles du Lirou et du Vernazobres, la mission agro-environnementale s'insère aujourd'hui dans le projet Sud-Hérault en améliorant le cadre de vie de nos concitoyens. Ainsi, mise en place depuis l'automne 2016 à la communauté, cette mission vise à accompagner les porteurs de projets (agriculteurs, communes) qui cherche à réunir des objectifs de développement économique et de préservation de la qualité de l'eau.

AGENDA CULTUREL

Pour obtenir plus d'informations ou recevoir notre programme complet
Contacter le Service Culture Sud-Hérault
Tél. 04 67 93 89 54
culture@cc-sud-herault.fr

Pour chaque évènement, le nombre de places est limité. Pensez à réserver !

JANVIER

CONCERT • Dimanche 15
Salle des fêtes de CESSENON-SUR-ORB
L'histoire de Babar & Pierre et le Loup
Par La Belle Saison

PATRIMOINE • Samedi 21
Espace Léo Lagrange de CESSENON-SUR-ORB
Le passé industriel de Cessenon-sur-Orb
Visites, expositions et conférence

FÉVRIER

THÉÂTRE • Vendredi 3
Salle polyvalente de QUARANTE
Le vin bourru
D'après le roman de Jean-Claude Carrière

JEUNE PUBLIC • Mercredi 8
Maison du peuple de PUISSERGUIER
Le Magicien d'Oz
Par la compagnie Oxymore

JEUNE PUBLIC • Mercredi 15
Salle des fêtes de CESSENON-SUR-ORB
Zébrichon
Spectacle musical pour petits et grands

CIRQUE • Vendredi 24
Salle abbatiale de SAINT-CHINIAN
Impact
Par la compagnie [Rêve]²

MARS

PATRIMOINE • Samedi 11
Cave coopérative de CAPESTANG
Le grand élan coopératif des années 1930
Visites, film, expositions et conférences...

THÉÂTRE • Vendredi 24
Salle des fêtes de CESSENON-SUR-ORB
Les Fourberies de Scapin
De Molière – Par l'Illustre théâtre de Pézenas

AVRIL

JEUNE PUBLIC • Mercredi 5
Salle des Fêtes de CESSENON-SUR-ORB
MoTTes
Théâtre d'argile à mourir de rire

JEUNE PUBLIC • Mercredi 12
Maison du peuple de PUISSERGUIER
Cap à l'aucel (Un oiseau dans la tête)
Théâtre pour enfants poétique et surprenant !

PATRIMOINE • Samedi 22
Départ Salle polyvalente de CÉBAZAN
Balade géologique dans le Saint-Chinianais
Balade commentée en bus suivie d'une conférence

CONCERT • Samedi 29
Salle des Fêtes de CESSENON-SUR-ORB
Duodel
Duo de percussions avec les élèves de l'école de musique Sud-Hérault

MAI

CIRQUE • Vendredi 5
Salle polyvalente de CRUZY
Masse critique
Création 2017 par la compagnie Lonely Circus

PATRIMOINE • Samedi 20
Collégiale Saint-Étienne de CAPESTANG
La collégiale Saint-Étienne, un édifice majeur à préserver
Visites, expositions et conférence

CONCERT • Samedi 20
Collégiale Saint-Étienne de CAPESTANG
Soul River
Soul, gospel & blues, au profit de la restauration de la collégiale Saint-Étienne

PATRIMOINE • Samedi 27
CAPESTANG
Festival Total Festum
Animations, spectacles de rue, concerts...

JUIN

CONCERT • Samedi 3
Patio Bibliothèque Clardeluno de CAZEDARNES
Liz Abessolo & Albéric Trio
Jazzedarnes 4e édition

PATRIMOINE • Samedi 24
PUISSERGUIER
Festival Total Festum
Temporada de la Saint-Jean
Conférence, exposition, concert, spectacle participatif...

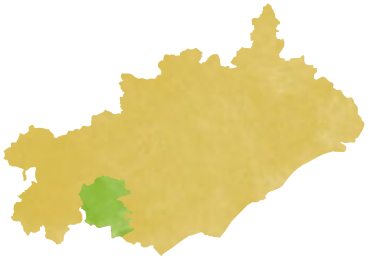

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SUD-HÉRAULT
ZAE La Rouquette – 1 allée du Languedoc
34620 PUISSERGUIER
Tél. 04 67 93 89 54 – **www.cc-sud-herault.fr**

ASSIGNAN · BABEAU-BOULDOUX · CAPESTANG · CAZEDARNES-CEBAZAN · CESSENON-SUR-ORB · CREISSAN · CRUZY · MONTELS MONTOULIERS · PIERRERUE · POILHES · PRADES-SUR-VERNAZOBRE PUISSERGUIER · QUARANTE · SAINT-CHINIAN · VILLESPASSANS